AVIVO

SERVICE DES LOISIRS

du 31 juillet au 2 août 2022

1er AOÛT
A INTERLAKEN

Visite guidée de Ballenberg
Croisière avec repas sur le Lac de Thoune

25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

Votre programme

Dimanche 31 juillet Genève – Ballenberg - Interlaken

Départ de Genève en début de matinée en direction de Lausanne – Payerne – Berne Thoune - **Arrêt café libre en cours de route**.
Arrivée à Ballenberg, visite guidée du Musée Suisse en plein air.
En Suisse, depuis les années 70, on ne démolit plus les anciennes fermes, écuries, granges ou les fournils lorsqu'ils doivent faire place à des bâtiments modernes.
On les démonte pierre par pierre avant de les reconstruire au Musée Suisse en plein air de Ballenberg. Les constructions historiques et leurs cuisines, chambres et salles de séjour reconstituées plongent le visiteur dans la vie rurale d'autrefois.
Les ateliers du musée sont consacrés aux anciens métiers artisanaux.
Repas de midi au restaurant sur place.
En début d'après-midi, **balade de 30 minutes en calèche**.
Après la visite, reprise de votre autocar pour Interlaken.
Installation à l'hôtel Métropole 4*. Souper à l'hôtel.

Lundi 1er août journée libre et croisière

Petit déjeuner à l'hôtel puis journée libre.
A Interlaken, de nombreuses coutumes sont perpétuées lors de la fête nationale suisse. C'est l'occasion d'assister à des spectacles folkloriques tels que les concerts de cors des Alpes, le lancer de drapeaux et le yodel, les cortèges aux flambeaux et les feux d'artifices.
Temps libre pour flâner sur place à votre guise.
Repas de midi libre.
Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.
En soirée, **croisière avec repas** sur le Lac de Thoune pour admirer les feux d'artifices.
Retour à l'hôtel avec votre autocar.

Mardi 2 août Château-d'Oex – Genève

Petit déjeuner à l'hôtel.
Départ avec votre autocar en direction de **Château-d'Oex / temps libre** pour découvrir à votre rythme la charmante bourgade.
Repas de midi libre.
Reprise de votre autocar et retour à Genève.
Arrivée à la Gare Cornavin en fin d'après-midi.

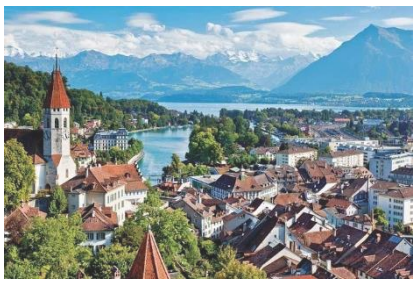

Interlaken

Lac de Thoune

Château d'Oex

25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

Prix AVIVO comprenant

- **le transport en autocar 4* tout confort**
- **la visite guidée de Ballenberg**
- **le repas de midi du 1er jour à Ballenberg (hors boissons)**
- **la balade en calèche (durée 30 minutes)**
- **l'hébergement à l'hôtel Métropole 4* à Interlaken**
- **le petit-déjeuner buffet**
- **la croisière-repas sur le lac de Thoune**
- **un accompagnant AVIVO**

Membre AVIVO …… 740.-

Non membre …… 840.-

Supplément single …… 92.-

Non compris :

- **assurance annulation et assistance obligatoire**
- **les repas de midi des jours 2 & 3**
- **les boissons aux repas**

Grâce à sa construction unique en son genre, la plupart des chambres de **l'hôtel Métropole d'Interlaken 4*** bénéficient d'une vue directe sur la Jungfrau.
Elles sont équipées de sèche-cheveux, télévision par satellite, Wi-Fi gratuite, coffre-fort et balcon. L'hôtel propose également une salle de fitness et sauna.
Petit-déjeuner buffet

25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions
Veuillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations
Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.
Les frais du voyage pourront être remboursés si:

1) **Vous avez souscris à l'assurance annulation.**
2) **Vous êtes en possession du livret ETI.**
3) **Vous avez souscris une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30ème jour	avant le départ	**50 %** du prix du voyage
Dès le 20ème jour	avant le départ	**100 %** du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		**100 %** du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement
En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités
Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances
Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.
Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.